



Rapport statistique annuel 2024

Table des matières

INTRODUCTION

Aperçu du Centre antifraude du Canada	3
Avant-propos	3
Résumé	5

SIGNALEMENT DE CAS DE FRAUDE EN 2024

GLOBAL

Les 10 principales fraudes en fonction du nombre de signalements	8
Les 10 fraudes les plus importantes en fonction des pertes en dollars	9
Ventilations selon la tranche d'âge	
Ventilation selon la tranche d'âge	10
Les 3 fraudes ayant fait l'objet du plus grand nombre de signalements	11
Les 3 fraudes ayant entraîné les pertes en dollars les plus importantes	12
Ventilations selon le mode de paiement	
Perte en dollars par mode de paiement	13
Croissance annuelle des modes de paiement	14
Méthode de sollicitation	15
Signalements par des particuliers et signalement par des entreprises	15

CANADA

Ventilation des signalements selon la province	
Ventilation du nombre de signalements selon la province	16
Les 3 fraudes ayant fait l'objet du plus grand nombre de signalements	17
Les 3 fraudes ayant entraîné les pertes en dollars les plus importantes	18

COMPARAISON ENTRE 2020 ET 2024

GLOBAL

Signalements provenant d'autres pays	19
Nombre de signalements	20
Perte en dollars	21

CANADA

Nombre de signalements	22
Perte en dollars	23

DÉFINITIONS DES TYPES DE FRAUDES OFFERTES

Annexe A	24-25
----------	-------

Centre antifraude du Canada

Créé en janvier 1993, le Centre antifraude du Canada (CAFC) est actuellement géré par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), en partenariat avec le Bureau de la concurrence du Canada et la Police provinciale de l'Ontario (PPO). Le CAFC est un [Service national de police](#) (SNP) reconnu. En tant que SNP, le CAFC recueille de l'information et produit des renseignements et des rapports sur la fraude et les infractions liées à la fraude à l'intention d'autres organismes de réglementation et d'application du droit pénal national et international. Les efforts du CAFC se concentrent sur ce qui suit :

- la prévention de la fraude par l'éducation et la sensibilisation;
- la prévention par la perturbation des principaux facteurs habilitants de la fraude;
- la fourniture d'un soutien opérationnel aux enquêtes grâce à la diffusion de rapports et de renseignements relatifs à la fraude avec les partenaires chargés de l'application de la loi et de la réglementation.

En tant que dépôt central de données, d'information et de ressources sur la fraude au Canada, le CAFC s'engage à fournir de l'information précise et utile en temps opportun pour aider les citoyens, les entreprises, les organismes d'application de la loi et les gouvernements au Canada et dans le monde entier.

Avant-propos

La fraude continue de causer des préjudices importants aux consommateurs et aux entreprises du Canada. Qu'il s'agisse de l'augmentation des pertes financières ou des répercussions émotionnelles et psychologiques dévastatrices, le CAFC continue de documenter les récits des victimes de fraude qui montrent la complexité, la sophistication et l'étendue en constante évolution de ce crime.

Le présent rapport a pour but de mettre en évidence certains des principaux résultats statistiques basés sur les données saisies par le CAFC en 2024.

Le CAFC documente actuellement plus de 30 types de fraudes différentes qui ciblent à la fois les consommateurs et les entreprises canadiens. Les différentes escroqueries présentent des caractéristiques communes. Parmi les faits saillants, mentionnons :

- **Tromperie** – faire croire à la victime qu'elle traite avec une organisation légitime (banque, gouvernement, entreprise, etc.) ou une personne (membre de la famille, ami, avocat, agent d'application de la loi, etc.) afin de gagner sa confiance.
- **Urgence** – les fraudes consistent souvent à créer un sentiment d'urgence pour amener les victimes à envoyer de l'argent ou à fournir des renseignements personnels avant qu'elles ne réalisent qu'il s'agit d'une escroquerie. Il s'agit notamment de tactiques de pression pour inciter les victimes à agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard.
- **Victimisation** - c'est un jeu de chiffres; plus il y a de personnes visées, plus les fraudeurs ont de chances de réussir. En fin de compte, les criminels impliqués ne font pas de discrimination dans le choix de leurs cibles. Certains groupes démographiques peuvent être plus sensibles à certains types d'escroquerie et à certaines méthodes de sollicitation.
- **Portée** – la fraude a souvent une portée nationale et internationale. La plupart des fraudes actuelles impliquent des sollicitations provenant d'un pays et visant des victimes d'un autre pays, l'argent étant destiné à un autre pays encore.
- **Perte** – comme indiqué ci-dessus, les fraudes sont conçues pour amener les victimes à se séparer de leur argent ou de leurs renseignements personnels. Les pertes individuelles des victimes peuvent aller de quelques centaines de dollars à des centaines de milliers de dollars, voire des millions.

Résumé

Les statistiques présentées dans le présent rapport sont basées sur les données saisies par le CAFC à un moment donné et sont sujettes à des changements découlant de la saisie et du traitement des rapports d'historique et des efforts d'assurance de la qualité. En 2024, le CAFC a consigné 108 878 signalements. Les données du présent rapport ont été extraites en date du 2025-02-19. Les données disponibles de le CAFC montrent qu'à la fin du mois de janvier 2025, le CAFC avait traité 50 676 signalements¹ sur les 108 878 – ce qui signifie que les données présentées dans le rapport sont un instantané des signalements traités reçus par le CAFC en 2024.

Les graphiques qui suivent présentent diverses ventilations basées sur tous les signalements (dans l'ensemble) et les signalements canadiens (Canada) reçus au CAFC au cours de 2024 et fournissent également une comparaison entre 2020 et 2024. Le rapport présente des statistiques sur les opérations de fraude basées au Canada et ciblant des victimes canadiennes et internationales, ainsi que sur les escroqueries internationales ciblant les Canadiens.

Principales tendances

Dans l'ensemble, le CAFC a constaté une augmentation du nombre de victimes des dix principales fraudes, les deux plus importantes étant la fraude à l'enquête bancaire (16,5 %) et l'hameçonnage (6,8 %). L'extorsion est la seule fraude pour laquelle une diminution a été constatée (10 %).

Les escroqueries à l'investissement représentent 49 % des pertes totales en dollars (643 716 736 \$ CA) signalées au CAFC.

Bien que le CAFC ait constaté une diminution du nombre de victimes d'escroqueries à l'extorsion, le montant perdu par les victimes a augmenté de manière significative (augmentation de 8,6 M\$).

Le CAFC a enregistré la plus forte augmentation des pertes liées aux escroqueries à l'emploi (augmentation de 17 M\$).

Les personnes âgées de 19 ans et moins sont plus susceptibles d'être victimes de fraude.

Le montant total perdu par les personnes âgées représente 40,3 % de la perte totale en dollars (643 716 736 \$ CA) signalée au CAFC.

La fraude à l'identité touche tous les âges, tout particulièrement les personnes âgées entre 30 et 39 ans.

¹ Les signalements traités font référence aux signalements qui ont été examinés et qualifiés par le personnel du CAFC comme étant exacts et valides. Les rapports statistiques n'utilisent que des signalements traités.

Les escroqueries liées aux services ont touché des victimes âgées de 30 ans et plus, les personnes âgées étant les plus visées.

Les rapports montrent que les personnes de moins de 50 ans sont plus susceptibles d'être victimes de fraude et que les personnes de plus de 50 ans perdent en moyenne plus d'argent par fraude. Le montant total des pertes subies par les personnes âgées (60 ans et plus) représente 40,3 % de l'ensemble des pertes en dollars signalées au CAFC.

Les escroqueries à l'investissement touchent toutes les tranches d'âge, mais ce sont les personnes âgées de plus de 60 ans qui subissent les pertes les plus élevées, à avoir 36 % du total des pertes en dollars liées aux escroqueries à l'investissement. =

Les personnes âgées de plus de 30 ans ont perdu une somme d'argent importante (42,5 M\$) à cause d'escroqueries sentimentales.

Les victimes ont envoyé le plus grand nombre de paiements et la plus grande quantité d'argent via des cryptomonnaies, avec une moyenne de 23 815 \$ CA par transaction, en raison d'escroqueries à l'investissement, à l'emploi et à l'amour.

Les paiements par dépôt direct ont diminué de 4,6 %, mais ont augmenté de 98,8 % pour ce qui est des pertes en dollars.

La perte en dollars associée aux paiements par virement électronique a augmenté de 26,1 %, en partie à cause de l'augmentation de la limite de 10 000 \$ adoptée par les institutions financières en mai 2024.

La fraude cybernétique représente 481,6 M\$ de pertes, soit 75 % du total des pertes en dollars.

La perte moyenne en dollars pour les particuliers en 2024 était de 15 028 \$ CA.

Parmi les signalements reçus par le CAFC, la plus grande proportion provient de consommateurs situés en Ontario, suivi du Québec et de la Colombie-Britannique.

Dans l'ensemble, le pourcentage de victimisation reste relativement stable au Canada, allant de 65 % à 77,5 %.

D'après les signalements, les escroqueries liées aux services sont les fraudes les plus fréquemment signalées par les Canadiens, avec un taux de victimisation de 76 % à 100 %.



Pour ce qui est de la perte en dollars, les fraudes liées à l'investissement sont les plus fréquemment signalées par les Canadiens (3 276 signalements et des pertes de 237 M\$).

Le CAFC a constaté une diminution constante des signalements internationaux depuis 2020.

Le CAFC continue de constater une diminution du nombre total de signalements enregistrés chaque année. Cette diminution est liée au pic de signalements sur les pandémies observé en 2020 et en 2021, à la capacité du CAFC à traiter les signalements et aux types de signalements plus complexes que le CAFC reçoit, y compris une augmentation des signalements sur les escroqueries liées à l'investissement.

Bien que le nombre de signalements reçus par le CAFC ait diminué, le CAFC a été en mesure de montrer une augmentation de la perte totale en dollars en axant son travail sur les fraudes de grande valeur et à grande incidence.



Signalement de fraudes en 2024 – global

Le CAFC reçoit des signalements de fraude de la part de Canadiens ciblés et victimes de fraude et de la part de déclarants internationaux signalant des opérations de fraude basées au Canada². Les graphiques ci-après sont basés sur tous les signalements reçus par le CAFC en 2024³.

Le graphique qui suit présente les dix principales fraudes signalées au CAFC en fonction du nombre de signalements reçus. Le CAFC continue de constater que la fraude à l'identité est la fraude la plus fréquemment signalée, suivie par les fraudes liées aux services et aux marchandises. Il est important de noter que marchandise ressemble les signalements de fraudes liées aux marchandises et à la contrefaçon. Dans l'ensemble, le CAFC a enregistré une augmentation du nombre de victimes des dix principales fraudes, les deux plus importantes étant la fraude liée à l'enquête bancaire (16,5 %) et l'hameçonnage (6,8 %). L'extorsion est la seule fraude pour laquelle une diminution a été observée (10%).

Les 10 principales fraudes en fonction du nombre de signalements

Type de fraude	# de signalements	% de tous les signalements	# de victimes	% de victimes
Emploi	2,768	5.4%	2,284	82.5%
Enquêteur de la banque	2,844	5.6%	1,516	53.3%
Extorsion	4,045	8.0%	952	23.5%
Fraude à l'identité	9,683	19.0%	9,683	100.0%
Hameçonnage	3,532	6.9%	1,007	28.5%
Investissements	4,214	8.3%	3,998	94.9%
Marchandise	4,676	9.2%	4,142	88.6%
Renseignements personnels	3,945	7.8%	3,051	77.3%
Service	5,191	10.2%	3,951	76.1%
Urgence (Arrestation, Accident, Hospitalisation, Aide urgente)	1,225	2.4%	546	44.6%
Total	42,123	82.8%	31,130	73.9%

² Les lieux où se trouvent les fraudeurs sont fondés sur les adresses suspectes signalées par les déclarants. Il est important de noter que les adresses suspectes ne sont pas toujours connues et que les adresses signalées peuvent être des adresses de dépôt ou des adresses fictives.

³ Cela inclut les signalements anonymes et les signalements où l'adresse de la victime n'a pas été fournie lors de la déclaration.

Remarque : La valeur de la colonne %GT est la comparaison de cette fraude avec le grand total des signalements.

Le graphique suivant présente les 10 fraudes les plus importantes signalées à le CAFC en fonction de la perte en dollars et du nombre de victimes et fournit la perte moyenne en dollars par déclaration de victime. Si les escroqueries liées à l'investissement se classent au quatrième rang pour ce qui est du nombre de signalements, elles sont au premier rang en ce qui a trait aux pertes en dollars. Les escroqueries à l'investissement représentent 49 % des pertes totales en dollars (643 716 736 \$ CA) signalées au CAFC. Bien que le CAFC ait constaté une diminution du nombre de victimes dans le cas de l'extorsion, il y a eu une augmentation significative du montant perdu par les victimes (augmentation de 8,6 millions de dollars). Le CAFC a constaté la plus forte augmentation des pertes liées aux escroqueries à l'emploi (augmentation de 17 millions de dollars) due en grande partie aux escroqueries à l'emploi « axées sur les tâches »⁴. Il est important de noter que le harponnage est une fraude qui ne concerne que les entreprises, et que les pertes associées ne sont donc basées que sur les signalements des entreprises.

Les 10 fraudes les plus importantes en fonction des pertes en dollars

Type de fraude	Perte financière	Perte moyenne en dollars par victime
Investissements	\$313,080,388	\$78,309
Harponnage	\$67,349,355	\$107,415
Romance	\$58,871,388	\$55,697
Emploi	\$48,199,776	\$21,103
Extorsion	\$21,070,752	\$22,133
Service	\$20,588,902	\$5,211
Enquêteur de la banque	\$17,144,662	\$11,309
Marchandise	\$9,857,587	\$2,380
Récupération d'argent	\$9,197,349	\$28,213
Fraude liée à la vente	\$8,335,409	\$15,698
Total	\$573,695,568	\$29,596

⁴ Emplois annoncés en ligne où les candidats ont des tâches à accomplir - évaluer des produits, des forfaits vacances, des programmes et autres pour gagner de l'argent (sur la base d'une commission). Les personnes embauchées sont informées qu'elles doivent effectuer un nombre minimum d'exams/tâches avant que les retraits puissent être effectués. Les victimes se rendent compte de l'escroquerie lorsqu'elles tentent de retirer leurs « profits ». Il convient de noter que certaines victimes déclarent avoir reçu un premier retrait de leur compte.

Récit d'un rapport d'escroquerie à l'emploi « axé sur les tâches ».

J'ai reçu une offre d'emploi à temps partiel il y a environ une semaine pour un poste d'optimiseur. Je devais accomplir certaines tâches et j'étais censé en tirer une rémunération. Afin d'accomplir ces tâches, je devais conserver les 100 \$ US dans mon compte. L'encadreur/agent d'appui m'a donc guidé pour ouvrir un portefeuille et, à partir du portefeuille créé, j'ai effectué trois transactions vers l'adresse du portefeuille de la société. Cela semblait légitime au début puisque j'ai pu retirer la rémunération pour le deuxième jour de travail, mais on m'a demandé plus de fonds pour débloquer plus de tâches, et j'ai déposé sur mon compte environ 1 500 \$ (en trois transactions différentes), puis juste après ils ont rendu mon solde négatif et je n'ai pas pu accéder à mes fonds déposés. J'ai essayé de communiquer avec le service de dépannage du site Web, ils n'ont pas répondu et leur service clientèle n'a pas répondu non plus.

Le graphique suivant présente une répartition par tranche d'âge⁵ sur la base de tous les signalements reçus par le CAFC. La catégorie « Non précisé et inconnu » regroupe les signalements dans lesquels la tranche d'âge de la victime n'a pas été précisée ou dans lesquels la victime a déposé un signalement anonyme. Les signalements montrent que les individus de moins de 50 ans sont plus susceptibles d'être victimes de fraude et que ceux de plus de 50 ans perdent en moyenne plus d'argent par fraude. Le montant total perdu par les personnes âgées (60 ans et plus) représente 40,3 % de l'ensemble des pertes en dollars signalées au CAFC.

Ventilation selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	# de signalements	# de victimes	% de victimes	Perte financière	Perte moyenne en dollars par victime
19 ans et moins	1,201	1,115	92.8%	\$1,103,302	\$990
20 - 29	5,186	4,275	82.4%	\$15,291,870	\$3,577
30 - 39	6,336	5,048	79.7%	\$39,442,512	\$7,813
40 - 49	5,910	4,546	76.9%	\$60,336,571	\$13,272
50 - 59	5,556	3,997	71.9%	\$87,926,642	\$21,998
60 ans et plus	12,801	8,327	65.0%	\$179,900,453	\$21,604
Non spécifié et Inconnu	13,830	8,279	59.9%	\$259,104,569	\$31,297
Total	50,820	35,587	70.0%	\$643,105,919	\$18,071

Le graphique suivant présente les trois principales fraudes par tranche d'âge en fonction du nombre de signalements reçus. Selon les signalements, la fraude à l'identité touche tous les âges, mais tout particulièrement les personnes âgées entre 30 et 39 ans. Les escroqueries liées aux services ont touché des victimes âgées de 30 ans et plus, les personnes âgées étant les plus

⁵ La fourchette d'âge est basée sur l'âge des victimes déclarantes.

visées. Les personnes âgées de 19 ans et moins ont été ciblées d'extorsions et en ont été victimes plus que toute autre catégorie d'âge. Un grand nombre de ces signalements concernent des escroqueries par sextorsion. Consultez l'annexe B pour obtenir de plus amples renseignements sur la sextorsion.

Les 3 principales fraudes en fonction du nombre de signalements

Tranche d'âge	# de signalements	# de victimes	% de victimes
19 ans et moins			
Fraude à l'identité	627	627	100.0%
Renseignements personnels	206	199	96.6%
Extorsion	66	38	57.6%
20 - 29			
Fraude à l'identité	1,542	1,542	100.0%
Marchandise	577	514	89.1%
Renseignements personnels	528	470	89.0%
30 - 39			
Fraude à l'identité	1,790	1,790	100.0%
Service	661	539	81.5%
Renseignements personnels	584	511	87.5%
40 - 49			
Fraude à l'identité	1,542	1,542	100.0%
Service	559	459	82.1%
Investissements	557	527	94.6%
50 - 59			
Fraude à l'identité	1,173	1,173	100.0%
Investissements	643	611	95.0%
Service	511	403	78.9%
60 ans et plus			
Service	1,887	1,477	78.3%
Fraude à l'identité	1,684	1,684	100.0%
Investissements	1,285	1,229	95.6%

Comme ce type de fraude vise les jeunes Canadiens et les adolescents, il est important que les parents et les enfants soient sensibilisés à cette menace en ligne.

J'utilisais une application de rencontre lorsque j'ai ajouté le numéro de téléphone de cette personne. Je pensais qu'il s'agissait d'une personne avec laquelle je m'étais lié et nous avons fini par partager des photos/vidéos nues l'un de l'autre. J'ai découvert qu'elle se faisait passer pour quelqu'un d'autre. Elle a menacé de mettre mes vidéos de nu en ligne et de les partager avec mes amis et ma famille si je ne la payais pas.

Le graphique suivant présente les trois principales fraudes par tranche d'âge en fonction du montant des pertes. Selon les signalements, les escroqueries liées à l'investissement touchent tous les âges, les plus de 60 ans déclarant les pertes les plus importantes. Les pertes en dollars déclarées par les personnes âgées de 60 ans et plus associées aux escroqueries liées à l'investissement représentent 36 % du total des pertes en dollars associées aux escroqueries liées à l'investissement. Les personnes âgées de 30 ans et plus ont perdu une somme d'argent importante (44,5 millions de dollars) à cause d'escroqueries sentimentales. Cela est dû en grande partie à la fraude liée à l'investissement relationnel, une escroquerie relationnelle dans laquelle les paiements de la victime sont effectués à des fins d'investissement.

Les 3 principales fraudes selon les pertes en dollars

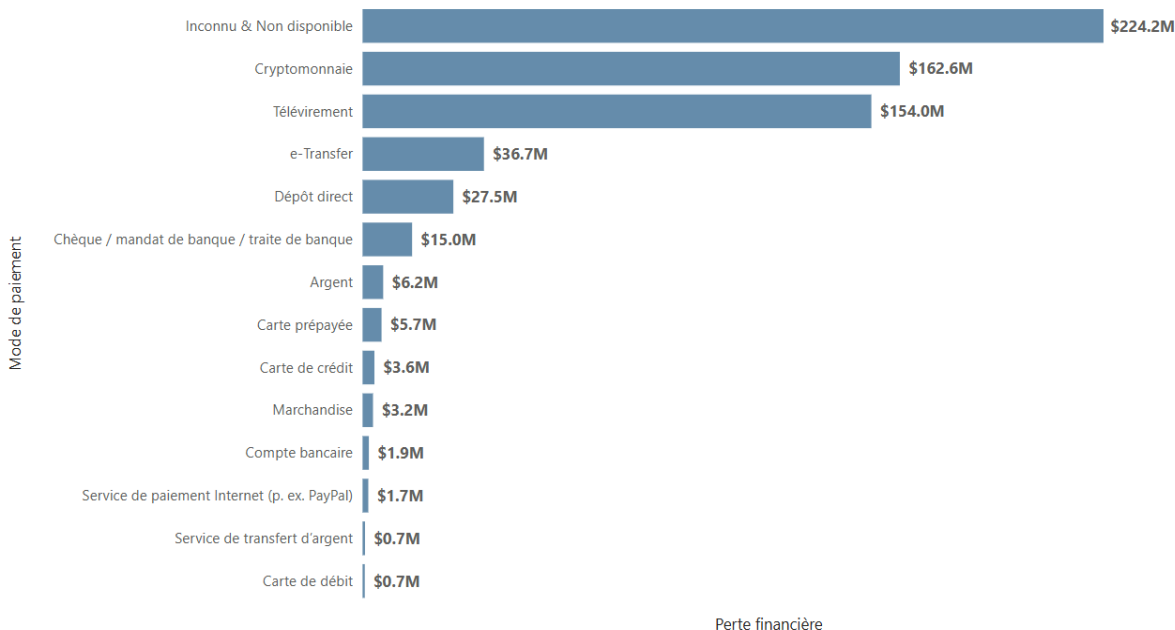
Tranche d'âge	# de signalements	Perte financière	Perte moyenne en dollars par victime
19 ans et moins			
Extorsion	66	\$518,117	\$13,635
Emploi	61	\$146,869	\$2,824
Investissements	20	\$219,429	\$10,971
20 - 29			
Emploi	518	\$3,907,944	\$9,067
Extorsion	339	\$3,275,409	\$19,972
Investissements	170	\$3,374,784	\$20,832
30 - 39			
Emploi	474	\$6,264,075	\$15,022
Investissements	407	\$21,326,995	\$55,539
Romance	115	\$3,323,956	\$31,358
40 - 49			
Investissements	557	\$34,539,421	\$65,540
Emploi	344	\$6,862,256	\$22,648
Romance	124	\$6,969,350	\$62,226
50 - 59			
Investissements	643	\$58,412,233	\$95,601
Emploi	238	\$7,104,836	\$33,994
Romance	166	\$11,079,706	\$72,893
60 ans et plus			
Service	1,887	\$9,762,504	\$6,610
Investissements	1,285	\$111,291,019	\$90,554
Romance	359	\$23,110,671	\$72,447

Récit d'un rapport sur la fraude à l'investissement relationnel

J'ai rencontré quelqu'un sur une application de rencontre. Elle m'a ensuite convaincu d'investir dans une plateforme d'échange intrajournalier en ligne. J'ai commencé modestement, puis elle m'a incité à m'inscrire à un événement de dépôt de prime dans le cadre duquel je dépose un certain montant et reçois un certain pourcentage de ce montant en crédits d'échange. J'ai atteint la prime de 30 000 \$, mais elle a continué à essayer d'augmenter le montant que j'avais déposé. J'ai constaté un problème lorsque j'ai essayé de retirer une partie des fonds. La plateforme a alors gelé mon compte et m'a demandé de payer des « amendes » et des « frais » pour le débloquer.

Le graphique suivant présente une ventilation selon les modes de paiement et la perte en dollars associée à chaque mode de paiement. Le mode de paiement « Non précisé et autre » regroupe les signalements selon lesquels une perte en dollars a été indiquée, mais n'a pas été liée à un mode de paiement en particulier. En 2024, le CAFC a constaté une augmentation des paiements en cryptomonnaie et des pertes en dollars qui y sont associées, en raison d'escroqueries liées à l'investissement et à l'emploi ainsi qu'aux escroqueries sentimentales.

Perte en dollars par mode de paiement



Selon les signalements, les victimes ont envoyé le plus grand nombre de paiements et la plus grande quantité d'argent via des cryptomonnaies, avec une moyenne de 23 815 \$ CA par transaction. Alors que le nombre de paiements a baissé de 4,6 % pour les dépôts directs, le CAFC a observé une augmentation de 98,8 % pour ce qui est des pertes en dollars. Il en ressort que, même si les victimes envoient moins de paiements par dépôt direct, elles continuent à envoyer des montants importants. Le CAFC a également constaté une augmentation de 26,1 % pour la perte en dollars associée aux paiements par virement électronique en raison notamment de l'augmentation de la limite de 10 000 \$ adoptée en mai 2024⁶. À cette époque, le CAFC a constaté une augmentation des escroqueries liées aux enquêteurs bancaires, les escrocs profitant de l'augmentation du plafond.

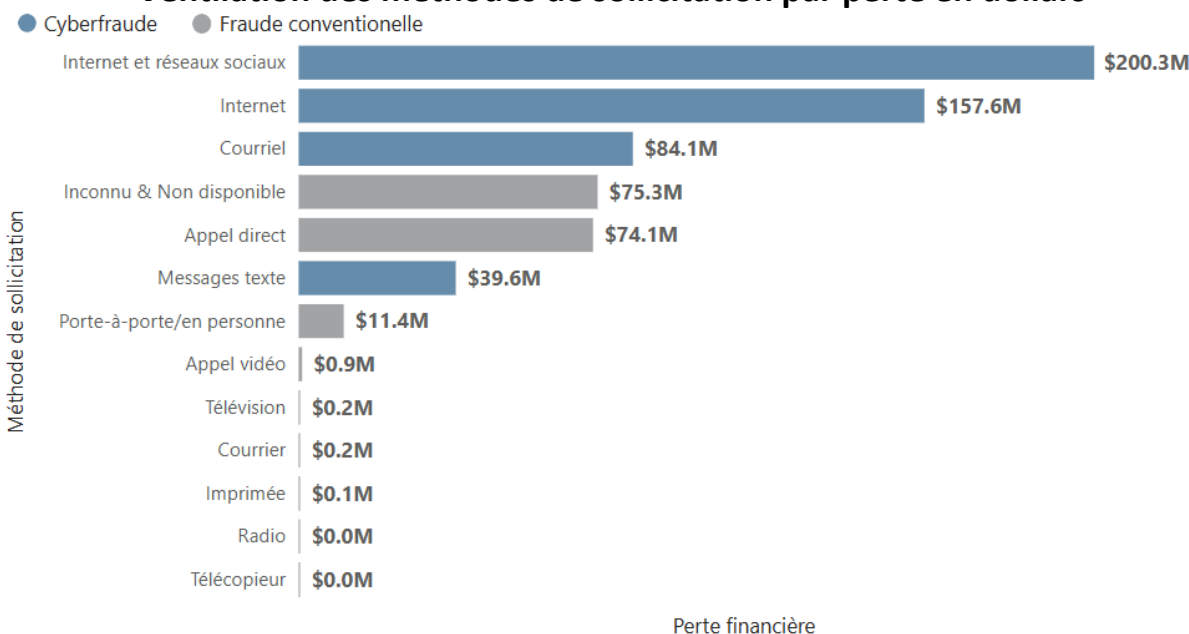
Mode de paiement - Croissance annuelle

Mode de paiement	# de paiement	A/A % - # de paiement	Perte financière	A/A % - Perte financière
Inconnu & Non disponible	3,523	21.0% ↑	\$224,207,311	32.5% ↑
Cryptomonnaie	6,827	32.2% ↑	\$162,584,434	5.0% ↑
Télévirement	1,600	-15.3% ↓	\$153,959,102	-10.7% ↓
e-Transfer	5,746	9.4% ↑	\$36,729,804	26.1% ↑
Dépôt direct	2,793	-4.6% ↓	\$27,470,396	98.8% ↑
Chèque / mandat de banque / traite de banque	450	1.4% ↑	\$14,987,989	21.0% ↑
Argent	733	-31.3% ↓	\$6,240,022	-29.1% ↓
Carte prépayée	1,350	-24.2% ↓	\$5,743,502	8.4% ↑
Carte de crédit	3,252	-30.9% ↓	\$3,587,719	-1.8% ↓
Marchandise	462	-48.4% ↓	\$3,154,893	48.4% ↑
Compte bancaire	451	39.2% ↑	\$1,902,805	15.1% ↑
Service de paiement Internet (p. ex. PayPal)	588	-0.7% ↓	\$1,735,284	-22.8% ↓
Service de transfert d'argent	289	-34.5% ↓	\$740,092	-50.6% ↓
Carte de débit	625	23.3% ↑	\$673,383	-0.4% ↓

Le graphique suivant présente la répartition des méthodes de sollicitation en fonction des pertes en dollars par mécanisme de communication. La fraude cybernétique concerne 4 des 13 méthodes de sollicitation retenues par le CAFC, mais elle est à l'origine de 481,6 M\$ de pertes. Il s'agit donc de 75 % de la perte totale en dollars.

⁶ En mai 2024, une augmentation de la limite journalière pour les virements électroniques a été proposée à toutes les institutions financières canadiennes, pour les clients individuels. Lorsque cette augmentation a été mise en œuvre, le CAFC a également constaté une « nouvelle tournure » dans les escroqueries liées aux enquêteurs bancaires, ce qui a entraîné des pertes plus importantes pour les victimes.

Ventilation des méthodes de sollicitation par perte en dollars



Le graphique suivant présente une comparaison entre les signalements des particuliers et ceux des entreprises. En 2024, plus de 34 000 personnes ont été victimes de fraude, ce qui représente une perte moyenne de 15 028 \$ CA par victime. Bien que le CAFC ait reçu beaucoup plus de signalements de particuliers que d'entreprises, ces dernières ont perdu en moyenne plus d'argent par victimisation (110,4 M\$) que les particuliers.

Signalements des particuliers et des entreprises⁷

Entreprise / Individu	# de signalements	# de victimes	% de victimes	Perte financière	Perte moyenne en dollars par victime
Entreprise	1,661	1,137	68.5%	\$125,534,911	\$110,409
Individu	49,199	34,480	70.1%	\$518,176,229	\$15,028
Total	50,860	35,617	70.0%	\$643,711,140	\$18,073

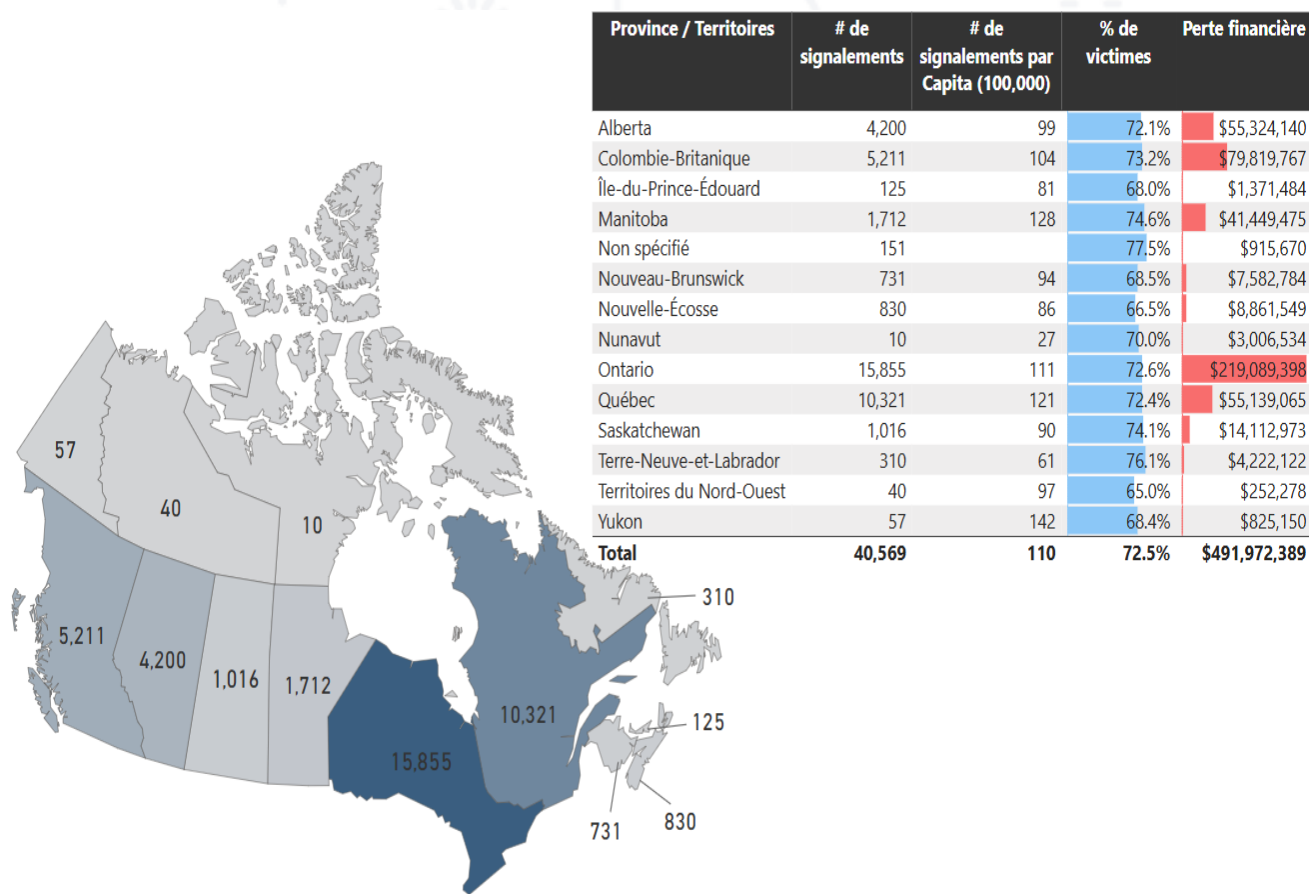
⁷ Le présent rapport ne tient pas compte des signalements anonymes.

Signalement de fraudes en 2024 – Canada

Le CAFC reçoit des signalements de fraude de la part de Canadiens ciblés par des fraudes et qui en sont victimes⁸. Les graphiques présentés ci-dessous sont basés sur les signalements reçus par le CAFC de la part de Canadiens au cours de l'année 2024.

Le graphique suivant présente une répartition provinciale basée sur le nombre de signalements reçus au CAFC en 2024 présentés par des Canadiens. Le CAFC a reçu environ 41 000 signalements d'entreprises canadiennes représentant une perte totale de près de 492 M\$. Selon les signalements présentés, le CAFC a reçu le plus grand nombre de signalements provenant de consommateurs situés en Ontario, suivi du Québec et de la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, le pourcentage de victimisation reste relativement stable au Canada, allant de 65 % à 77,5 %. Par « Canada-Non précisé », on entend les cas où Canada est le pays sélectionné, mais qu'aucune province/aucune territoire n'a été précisé.

Répartition provinciale selon le nombre de rapports



⁸ Les signalements canadiens sont basés sur les signalements où l'emplacement de la victime a été fourni et se trouve au Canada.

Le graphique suivant présente les trois principales fraudes par province/territoire en fonction du nombre de signalements. Selon les signalements, les escroqueries liées aux services sont les fraudes les plus régulièrement signalées par les Canadiens. Ces escroqueries se trouvent dans les trois premiers rangs pour 10 des 13 provinces et territoires, ce qui correspond à un taux de victimisation entre 76 % et 100 %. Les escroqueries liées aux services sont suivies de près par les fraudes à l'identité, signalées par 9 provinces et territoires sur 13, et les escroqueries liées à l'investissement, signalées par 8 provinces et territoires sur 13.

Les 3 principales fraudes en fonction du nombre de signalements

Province/Territoire	Type de fraude	# de signalements	# de victimes	% de victimes
Ontario	Fraude à l'identité	3,233	3,233	100.0%
	Service	1,927	1,513	78.5%
	Extorsion	1,350	326	24.1%
Québec	Fraude à l'identité	3,247	3,247	100.0%
	Renseignements personnels	1,264	1,117	88.4%
	Enquêteur de la banque	698	316	45.3%
Colombie-Britannique	Investissements	698	650	93.1%
	Fraude à l'identité	850	850	100.0%
	Service	689	581	84.3%
Alberta	Marchandise	468	389	83.1%
	Fraude à l'identité	773	773	100.0%
	Service	456	365	80.0%
Manitoba	Investissements	402	393	97.8%
	Fraude à l'identité	263	263	100.0%
	Service	244	201	82.4%
Saskatchewan	Investissements	163	158	96.9%
	Fraude à l'identité	150	150	100.0%
	Marchandise	93	90	96.8%
Nouvelle-Écosse	Investissements	92	77	83.7%
	Service	145	115	79.3%
	Fraude à l'identité	107	107	100.0%
Nouveau-Brunswick	Marchandise	81	67	82.7%
	Service	136	108	79.4%
	Fraude à l'identité	111	111	100.0%
Terre-Neuve-et-Labrador	Investissements	54	47	87.0%
	Service	60	46	76.7%
	Fraude à l'identité	41	41	100.0%
Île-du-Prince-Édouard	Investissements	34	32	94.1%
	Service	21	18	85.7%
	Investissements	14	14	100.0%
Yukon	Enquêteur de la banque	13	9	69.2%
	Extorsion	13	0	0.0%
	Hameçonnage	8	3	37.5%
Territoires du Nord-Oues	Marchandise	7	7	100.0%
	Urgence	6	2	33.3%
	Fraude à l'identité	6	6	100.0%
Nunavut	Enquêteur de la banque	9	5	55.6%
	Investissements	5	4	80.0%
	Service	5	5	100.0%
Nunavut	Inconnu	2	1	50.0%
	Fausse facture	1	1	100.0%
	Investissements	1	1	100.0%
	Emploi	1	0	0.0%
	Marchandise	1	0	0.0%
	Renseignements personnels	1	1	100.0%
	Prix	1	1	100.0%
	Service	1	1	100.0%
Harponnage	1	1	100.0%	

Le graphique suivant présente les trois principales fraudes par province/territoire en fonction des pertes en dollars. Selon les signalements, les escroqueries liées à l'investissement sont les fraudes les plus régulièrement signalées, en fonction des pertes en dollars, par les Canadiens. Ces escroqueries se trouvent dans les trois premiers rangs pour 12 des 13 provinces et territoires et représentant 3 276 signalements et une perte totale de 237 M\$.

Les 3 principales fraudes selon les pertes en dollars

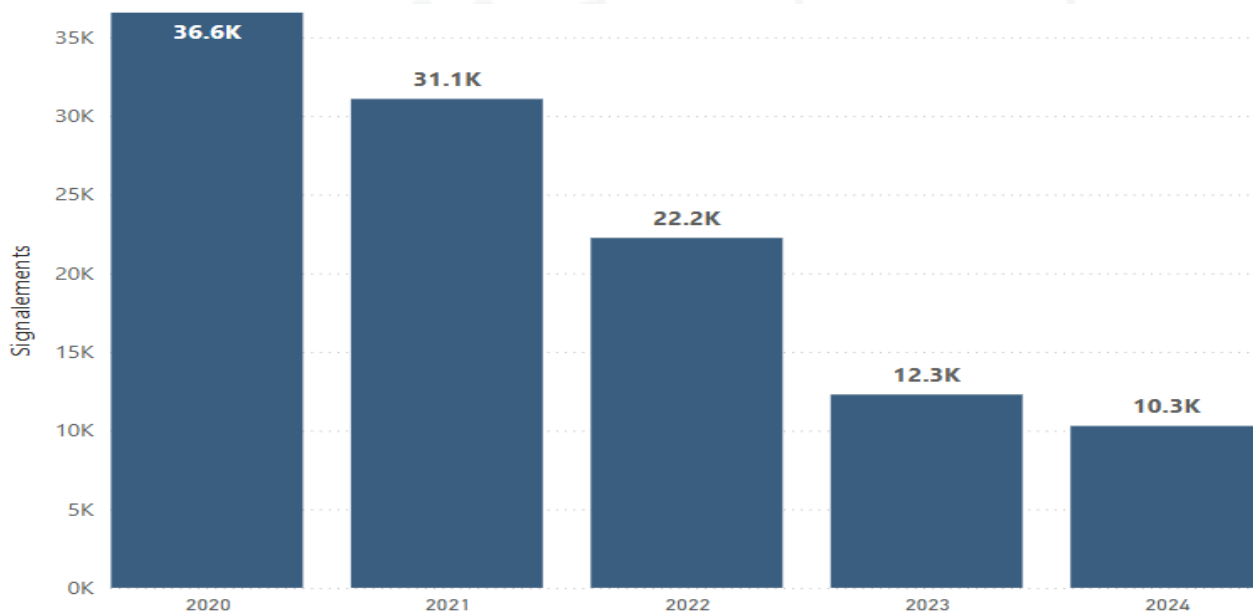
Province/Territoire	Type de fraude	# de signalements	Perte financière	Perte moyenne en dollars par victime
Ontario	Investissements	1,311	\$102,696,350	\$82,953
	Harponnage	275	\$39,625,777	\$193,296
	Romance	301	\$19,181,073	\$70,779
Colombie-Britannique	Investissements	440	\$42,848,758	\$101,297
	Romance	130	\$11,047,717	\$93,625
	Harponnage	123	\$5,569,313	\$61,881
Alberta	Investissements	402	\$32,783,691	\$83,419
	Emploi	228	\$4,834,278	\$25,179
	Enquêteur de la banque	280	\$4,304,459	\$23,018
Québec	Investissements	698	\$29,372,915	\$45,189
	Romance	221	\$7,024,914	\$37,768
	Harponnage	166	\$5,516,483	\$52,538
Manitoba	Inconnu	33	\$23,644,968	\$2,364,497
	Investissements	163	\$8,263,604	\$52,301
	Harponnage	33	\$1,880,450	\$75,218
Saskatchewan	Investissements	93	\$6,469,760	\$71,886
	Service	84	\$1,762,541	\$25,179
	Marchandise	90	\$1,258,274	\$16,777
Nouveau-Brunswick	Investissements	54	\$6,113,550	\$130,076
	Romance	21	\$405,774	\$20,289
	Harponnage	15	\$363,618	\$36,362
Nouvelle-Écosse	Investissements	57	\$3,617,415	\$66,989
	Extorsion	51	\$2,064,565	\$137,638
	Harponnage	11	\$885,487	\$98,387
Terre-Neuve-et-Labrador	Investissements	34	\$3,292,565	\$102,893
	Romance	12	\$234,400	\$19,533
	Emploi	20	\$149,922	\$7,891
Nunavut	Harponnage	1	\$2,956,654	\$2,956,654
	Service	1	\$48,580	\$48,580
	Inconnu	2	\$900	\$900
Île-du-Prince-Édouard	Investissements	14	\$1,195,017	\$85,358
	Emploi	7	\$54,373	\$9,062
	Enquêteur de la banque	13	\$53,800	\$5,978
Yukon	Investissements	5	\$465,950	\$116,488
	Marchandise	7	\$129,528	\$18,504
	Harponnage	4	\$86,781	\$28,927
Territoires du Nord-Ouest	Investissements	5	\$114,531	\$28,633
	Enquêteur de la banque	9	\$72,005	\$14,401
	Harponnage	1	\$32,419	\$32,419

Comparaison entre 2020 et 2024 – global

Le CAFC reçoit des signalements de fraude de la part de Canadiens ciblés et victimes de fraude et de la part de déclarants internationaux qui signalent des opérations de fraude basées au Canada⁹. Les graphiques ci-dessous sont basés sur l'ensemble des signalements reçus par le CAFC au cours de la période 2020-2024¹⁰. Ces graphiques sont présentés afin de fournir une comparaison d'une année à l'autre des signalements internationaux, des signalements globaux et des pertes totales en dollars.

Le graphique suivant présente une ventilation du nombre total de signalements internationaux¹¹ reçus par le CAFC entre 2020 et 2024. Ces signalements sont déposés par des victimes situées à l'extérieur du Canada qui signalent des opérations de fraude basées au Canada¹². Le CAFC a constaté une diminution constante des signalements internationaux depuis 2020.

Nombre de signalements internationaux reçus



⁹ Les lieux où se trouvent les fraudeurs sont fondés sur les adresses suspectes signalées par les déclarants. Il est important de noter que les adresses suspectes ne sont pas toujours connues et que les adresses signalées peuvent être des adresses de dépôt ou des adresses fictives.

¹⁰ Cela inclut les signalements anonymes et les signalements où l'adresse de la victime n'a pas été fournie lors de la déclaration.

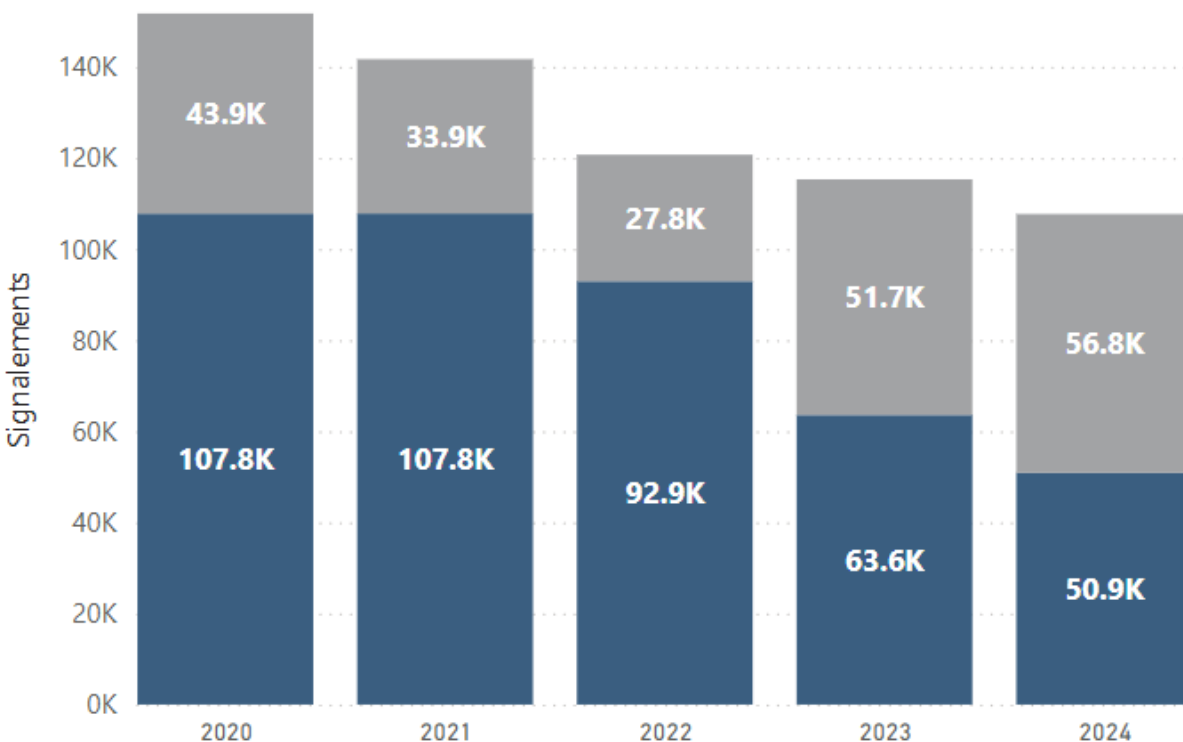
¹¹ Les signalements internationaux sont basés sur les signalements où l'emplacement de la victime a été fourni et se trouve à l'extérieur du Canada, les signalements anonymes et/ou lorsqu'aucune adresse n'est répertoriée.

¹² Les emplacements des opérations canadiennes sont basés sur les adresses suspectes signalées par les déclarants. Il est important de noter que les adresses suspectes ne sont pas toujours connues et que les adresses signalées peuvent être des adresses de dépôt ou des adresses fictives.

Le graphique suivant présente une ventilation des signalements en fonction du nombre de signalements traités¹³ et non traités¹⁴ par le CAFC entre 2020 et 2024. Ces deux signalements constituent l'ensemble des signalements reçus¹⁵ au CAFC chaque année. Le CAFC continue de constater une diminution du nombre total de signalements reçus chaque année. Le CAFC a connu un pic important de signalements en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie et des signalements qui y sont associés : prestations gouvernementales (CERB), marchandises contrefaites (EPI), déclarations de vaccins, etc. Ce pic de signalements explique en partie la baisse du nombre de signalements reçus par le CAFC depuis 2021. C'est en 2024 que le CAFC a traité le moins de signalements, à savoir 47 % d'entre eux. Cette diminution est attribuée en partie à la capacité du CAFC à traiter les signalements qu'il reçoit.

Ventilation du rapport global

● Signalements traités ● Signalements non traités



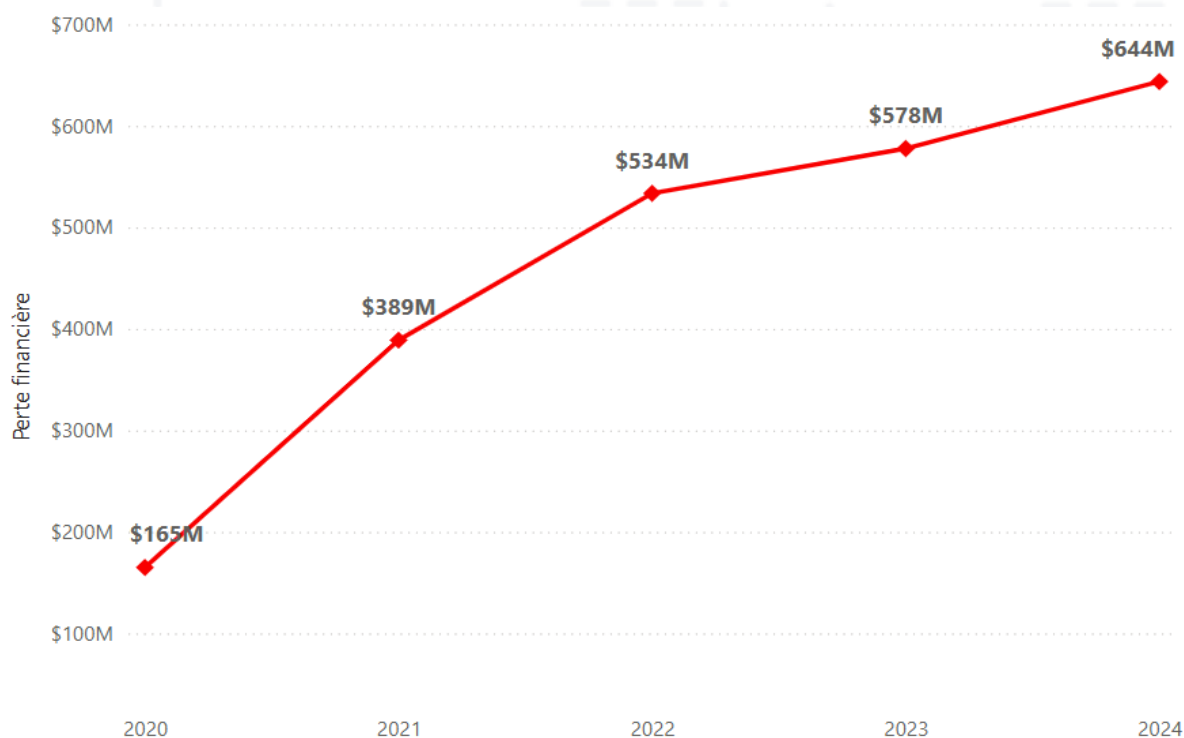
¹³ Pour donner suite à la note de bas de page précédente : Les signalements traités correspondent au nombre de signalements soumis au CAFC. Un signalement passe au statut de signalement soumis s'il est créé par un préposé aux appels au nom d'un déposant ou lorsqu'un signalement reçu via le Système de signalement des fraudes (SSF) est examiné par le CAFC.

¹⁴ Les signalements non traités sont le nombre de signalements déposés auprès du CAFC via le SSF qui n'ont pas été examinés par le CAFC.

¹⁵ Les signalements reçus sont le nombre de signalements déposés au CAFC via le SSF et le centre d'appel qui sont traités et non traités.

Le graphique suivant présente une ventilation de la perte en dollars basée sur la perte totale en dollars pour les signalements traités entre 2020 et 2024. Le CAFC a constaté une augmentation constante du montant total perdu par les victimes depuis 2020, bien que l'augmentation ait ralenti depuis 2022. Même si le nombre de rapports traités par le CAFC a diminué, le CAFC a été en mesure de montrer une augmentation de la perte totale en dollars en axant son travail sur les fraudes de grande valeur et à grande incidence.

Répartition globale des pertes en dollars



Comparaison entre 2020-2024 – Canada

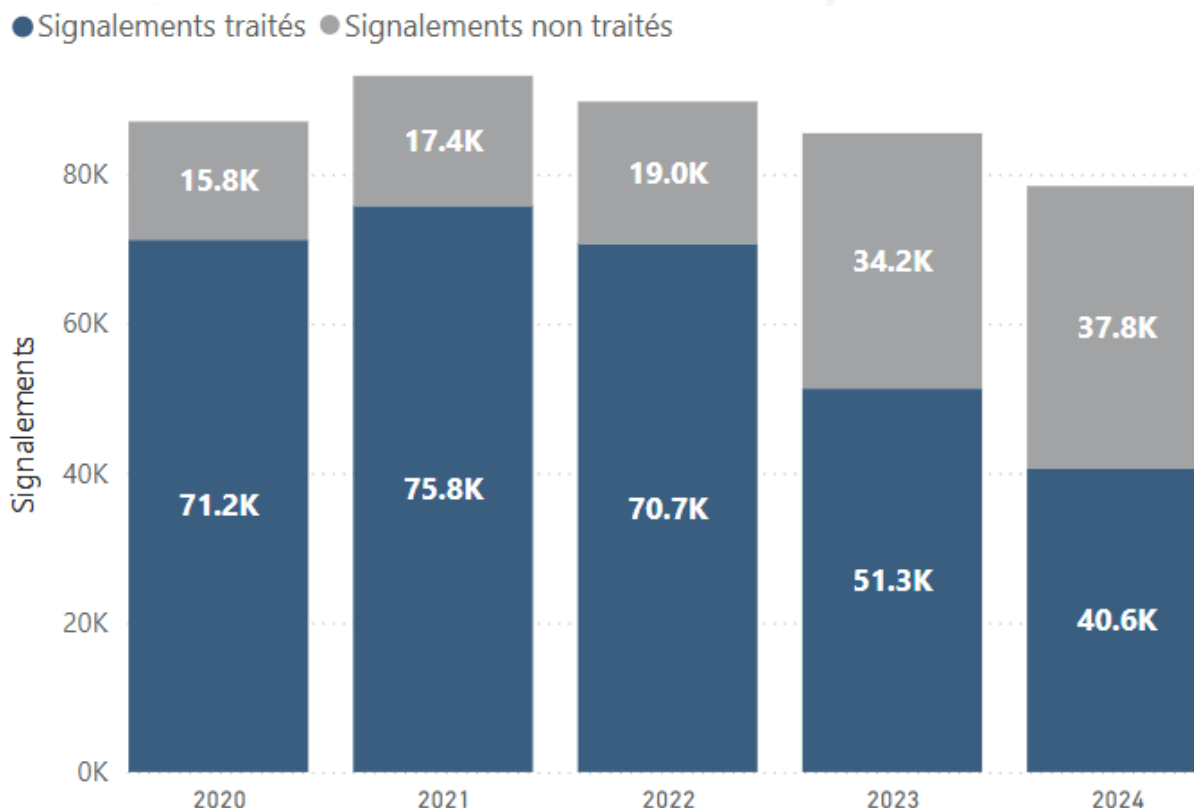
Le CAFC reçoit des signalements de fraude de la part de Canadiens ciblés par des fraudes et qui en sont victimes¹⁶. Les graphiques présentés ci-après sont basés sur les signalements reçus par le CAFC de la part de Canadiens au cours de la période 2020-2024.

Le graphique suivant présente une ventilation des signalements en fonction du nombre total de signalements traités pour le Canada entre 2020 et 2024. Les signalements canadiens imitent les tendances observées pour l'ensemble des signalements : le nombre de signalements reçus et

¹⁶ Les signalements canadiens sont basés sur les signalements où l'emplacement de la victime a été fourni et se trouve au Canada.

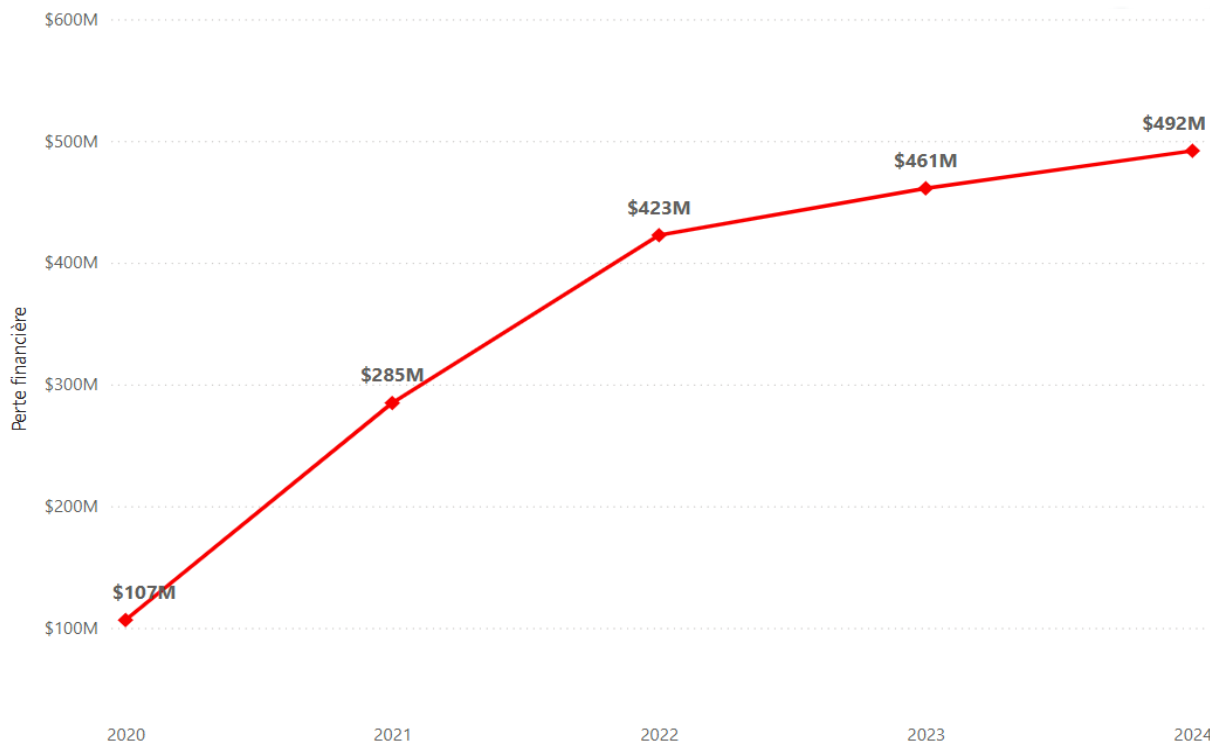
traités a diminué depuis 2020, mais à un rythme plus lent. En 2020 et en 2021, le CAFC a pu traiter plus de 80 % des signalements, alors qu'en 2024, il n'a pu traiter que 52 % des signalements reçus.

Ventilation des signalements au Canada



Le graphique suivant présente une ventilation des pertes en dollars en fonction des pertes totales en dollars déclarées pour les signalements traités, par des Canadiens, entre 2020 et 2024. Bien que le CAFC ait constaté une diminution du nombre total de signalements présentés par des Canadiens, le montant total des pertes associées à ces rapports continue d'augmenter.

Ventilation des pertes en dollars canadiens



Conclusion

Les données du CAFC reflètent sa capacité à recevoir et à traiter les signalements de fraudes et, bien qu'il y ait eu une baisse générale du nombre de signalements reçus, les pertes globales continuent d'augmenter, ce qui montre que la fraude reste un crime omniprésent qui affecte les Canadiens et l'intégrité économique du pays. Les avancées technologiques en matière de communication et l'évolution du paysage des paiements restent des éléments fondamentaux des tactiques employées par les organisations criminelles qui se livrent à la fraude.

Annexe A

Enquêteur bancaire Toute sollicitation frauduleuse d'une personne prétendant provenir de votre institution financière et vous informant de frais frauduleux sur votre compte. La demande est faite pour aider à appâter/attraper les fraudeurs ou pour déplacer votre argent afin de le mettre en sécurité.

Marchandises de contrefaçon Toute publicité fausse, trompeuse, mensongère et frauduleuse pour des produits de marque contrefaits, généralement proposés à des prix très réduits.

Urgence Une demande urgente de fonds pour un soutien immédiat, généralement de la part d'un membre de la famille ou d'un ami.

Extorsion Toute personne qui obtient illégalement de l'argent, des biens ou des services d'une personne, d'une entité ou d'une institution par la coercition.

Fraude à l'identité L'utilisation non autorisée de renseignements personnels pour créer une identité fictive ou pour emprunter une identité existante afin d'obtenir un gain financier, des biens ou des services, ou pour dissimuler des activités criminelles.

Investissements Toute sollicitation fausse, trompeuse, mensongère ou frauduleuse concernant des occasions d'investissement, offrant souvent des rendements monétaires supérieurs à la normale ou à la réalité, et dans laquelle les consommateurs perdent la majeure partie ou la totalité de l'argent qui a supposément été investie.

Emploi Toute sollicitation fausse, trompeuse ou mensongère d'offre d'emploi. La sollicitation demande souvent une avance de frais pour obtenir l'emploi ou le matériel nécessaire à l'exécution du travail, ou toute offre d'emploi impliquant un transfert d'argent ou une transmission de fonds liée à l'encaissement d'instruments monétaires.

Marchandises Dans ce type de fraude, les marchandises achetées par l'entremise de petites annonces en ligne ou de sites d'enchères en ligne, par catalogue ou par commande postale ne sont jamais livrées. Si le produit est reçu, c'est qu'il est de valeur ou de qualité inférieure ou qu'il n'est pas ce qu'il est censé être.

Renseignements personnels Toute sollicitation où l'on demande à une personne de fournir ou de vérifier des renseignements privés et personnels, en dehors de l'hameçonnage.

Hameçonnage Tout courriel ou message texte contenant un lien permettant de mettre à jour ou de fournir de l'information personnelle ou financière.

Sentimentale Toute personne ayant de fausses intentions romantiques à l'égard d'une victime et qui, en gagnant son affection et sa confiance, accède à son argent, à son compte bancaire ou à ses cartes de crédit ou, dans certains cas, l'amène (généralement à son insu) à commettre des fraudes en son nom.

Service Toute promotion ou sollicitation de services fausse, trompeuse ou mensongère. Ces sollicitations impliquent des tiers qui font généralement des offres de services dans les domaines des télécommunications, d'Internet, de la finance, de la médecine et de l'énergie. En outre, cette catégorie peut inclure des offres telles que des prolongations de garantie, des assurances et des services de vente.

Harponnage Sollicitation frauduleuse prétendant provenir d'une source (p. ex. client existant, titulaire de compte, fournisseur ou dirigeant d'entreprise) connue d'une entreprise pour la convaincre de lui envoyer de l'argent.

Annexe B

Sextorsion

L'extorsion et la sextorsion en ligne évoluent avec les nouvelles technologies. La sextorsion, ou exploitation sexuelle en ligne, est un chantage. Il s'agit d'une personne qui menace d'envoyer à d'autres personnes une image ou une vidéo sexuelle existante ou fabriquée de vous, si vous ne la payez pas ou si vous ne lui fournissez pas davantage de contenu sexuel.

La sextorsion peut également se produire lorsqu'une personne est encouragée à participer à des situations en ligne de nature sexuelle ou à les observer. Ces situations sont ensuite enregistrées ou filmées à l'insu de la victime. Le fraudeur menace d'envoyer le matériel enregistré à des amis, à des membres de la famille ou à des collègues de travail de la victime si celle-ci n'envoie pas de l'argent ou des images supplémentaires.

Les médias sociaux permettent aux fraudeurs de se familiariser avec les cercles sociaux d'une personne et de communiquer avec les victimes potentielles. Les plateformes de médias sociaux sont couramment utilisées dans la sextorsion.

Le CAFC a observé une augmentation des signalements de sextorsion ciblant les adolescents et les jeunes, notamment par l'intermédiaire des jeux vidéo en ligne, des groupes de clavardage et des médias sociaux. Les auteurs de menaces peuvent se faire passer pour des personnes plus jeunes afin de gagner lentement la confiance de la victime ou d'entamer une relation virtuelle.

Comme l'extorsion et d'autres formes de fraude, la sextorsion peut isoler et traumatiser la victime. Cette expérience pénible amène la victime à payer le fraudeur et à avoir peur de signaler le problème ou d'en parler à un parent ou à un tuteur. Malheureusement, payer n'est jamais une solution. Une fois que la personne a payé, elle fait l'objet de menaces continues. Comme ce type de fraude cible de jeunes canadiens et des adolescents, il est important que les parents et les enfants comprennent cette menace en ligne. Pour en apprendre davantage sur la sextorsion et pour signaler les cas de victimisation d'enfants sur Internet, veuillez visiter le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE).